GESTION DE TRÉSORERIE

Ofi Invest Alpha Cash Return : une nouvelle gamme de placement de trésorerie

Dans un environnement où la liquidité, le rendement et le risque doivent être maîtrisés, Ofi Invest Asset Management a lancé, il y a un an, la gamme de fonds Alpha Cash Return (ACR). Cette gamme de solutions de trésorerie court terme est développée par une équipe expérimentée, en partenariat avec Flumina, spécialiste des solutions de financement collatéralisé. Les fonds ACR captent une prime payée par les banques, à travers un mécanisme de Total Return Swap (TRS[1]), qui est reversée aux investisseurs. *« L'objectif est d'offrir une source de rendement complémentaire aux trésoriers, qui cible un rendement supérieur au taux sans risque »,* **précise Philippe Sauvageot, co-fondateur de Flumina.**

UNE GAMME CONSTRUITE POUR LES TRÉSORIERS

La gamme ACR a été structurée de façon à faire bénéficier les trésoriers des besoins des banques tout en répondant au plus près à leurs attentes. *« Nous avons constamment quatre critères en tête pour le lancement des fonds de la gamme : la liquidité, la lisibilité, un placement court terme et le contrôle du risque[2] »,* **développe Matthieu Létang, co-fondateur de Flumina.**

La liquidité est quotidienne, pour les souscriptions comme pour les rachats, et le panier est composé d'actions très liquides sur le marché. La lisibilité tient à une performance quotidienne de la valeur liquidative égale aux intérêts courus, soit l'€STR capitalisé majoré du spread. Il s'agit d'un placement court terme, dont la rémunération est indexée sur le taux au jour le jour, avec une duration[3] quasi nulle. La stratégie s'expose à des risques de perte en capital et de contrepartie. Le contrôle du risque, enfin, repose entre autres sur la sélection des contreparties bancaires de premier rang ainsi que sur la détention par le fonds d'actifs liquides, qui pourraient être considérés comme du collatéral en cas de défaut bancaire.

D'OÙ VIENT LE RENDEMENT PROPOSÉ

Dans le cadre de leurs activités de marché, les banques sont continuellement amenées à acheter et vendre des actifs. Ces opérations entraînent des variations importantes de la taille de leur bilan, que les banques cherchent à contrôler. En 2026 par exemple, la hausse des marchés, accentuée par des opérations comme les IPO ou la hausse des semi-conducteurs, a encore augmenté le besoin des banques. En parallèle, le durcissement des exigences prudentielles renchérit le coût de détention de certains actifs. Dans ce contexte, les opérations de TRS traitées par les banques avec nos fonds ACR leur permettent d'avoir une exposition économique à ces actifs sans les détenir physiquement (le « swap »). C'est ce changement d'exposition (directe/indirecte) que la banque va rémunérer, et qui va servir de moteur de performance à nos fonds : le TRS permet ainsi de capter une prime de portage attractive. La captation de ce portage implique une durée d'investissement stable dans le temps (en général plusieurs semestres) afin que l'ensemble des parties puissent maximiser le bénéfice attendu de cette solution.

UN MÉCANISME EN DEUX TEMPS

Les stratégies mises en place par les fonds reposent sur deux opérations simultanées. Pour commencer, le fonds achète un panier d'actifs liquides, sélectionnés par les gérants dans un univers prédéfini et diversifié. Simultanément, le fonds vend un Total Return Swap (TRS) à une banque de premier rang, à travers lequel il lui verse la performance du panier, et reçoit en échange l'€STR capitalisé majoré d'un spread.

Comme le souligne David Algom, responsable de la gestion de cette gamme Of Invest AM : *« Le rôle du gérant est essentiel dans la sélection des actifs, le choix des contreparties bancaires et la définition des paramètres du TRS, afin de capter un spread intéressant pour nos investisseurs ».* La maîtrise du risque de contrepartie reste une priorité de l'équipe de gestion - à travers un choix rigoureux de contreparties bancaires avec lesquelles elle traite et une sélection de titres liquides à l'actif du fonds.

UNE FLEXIBILITÉ AU SERVICE DES INVESTISSEURS

C'est grâce à la qualité de notre offre et la relation de confiance établie dans la durée entre nos experts, les investisseurs et les banques, que la gamme poursuit son développement (eg. nouvelles structures, nouveaux actifs sous-jacents, contreparties). Aux nombreux fonds dédiés conçus sur mesure à la demande d'investisseurs uniques, la gamme s'est enrichie début novembre d'un fonds UCITS en euros (labelisé article 8[4]). Ouvert à un plus large public, il accompagnera également le développement de l'offre à l'international.

Découvrez l'offre

Avertissement : cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés et gérés par Ofi Invest Asset Management à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. FA26/0987/M

[1] *Contrats d'échange sur rendement global, aussi appelés Total Return Swaps (« TRS »).*
[2] *Ces critères font écho à ceux de cash-equivalent (IAS 7), dont le classement reste à apprécier par chaque entreprise avec ses commissaires aux comptes.*
[3] *La duration d'un instrument financier à taux fixe, comme une obligation, est la durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Plus elle est longue, plus le potentiel de gain - mais aussi le risque de perte en capital - est important en cas de mouvement des taux.*
[4] *Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers, le FCP promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), sans que cela constitue un objectif d'investissement durable au sens dudit règlement.*